

**METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE DU PAYS**

**D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE**

ooooo

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET 2020**

## Table des matières

I LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » .....	3
<b>1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE .....</b>	<b>4</b>
1.1.1. LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « ASSAINISSEMENT ».....	4
<b>1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » .....</b>	<b>5</b>
1.2.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT ».....	5
1.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » .....	6
<b>1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » .....</b>	<b>7</b>
1.3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » .....	7
1.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT ».....	8
<b>1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT » .....</b>	<b>9</b>
<b>1.5. LA DETTE DU BUDGET « ASSAINISSEMENT » .....</b>	<b>10</b>
II LE BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN ».....	11
<b>2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE .....</b>	<b>12</b>
2.1.1. LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN » .....	12
L'OPERATION CHAUFFERIE ET CHALEUR SITE ROUSSELOT SE VOIT DOTER DE 42 000€ DE CREDITS AU BP 2020 DONT 30 000€ POUR FAIRE FACE AUX FRAIS RELATIFS AU PROTOCOLE AVEC CMT SUR LE LOT 1.1 ET 12 000€ POUR LES DEPENSES D'AMO POUR LA PASSATION DU BUDGET EN DSP. ....	12
<b>2.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN » .....</b>	<b>13</b>
2.2.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN » .....	13
2.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN » .....	14
<b>2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN » .....</b>	<b>15</b>
2.3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN » .....	15
2.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN » .....	16
<b>2.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN » .....</b>	<b>17</b>
<b>2.5. LA DETTE DU BUDGET « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN » .....</b>	<b>18</b>

**Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par leurs seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.**

## I LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

### Section de Fonctionnement :

Au niveau des recettes d'exploitation, l'augmentation du BP 2020 est de 15% avec le versement de la redevance assainissement plus important du fait de l'intégration de Roquevaire au SIBAM. La commune était gérée en régie jusqu'au 01/01/2019, date de passage au SIBAM entraînant la modification de l'alloué 2019 en DM1. L'écart entre les recettes de gestion courante et le BP 2020 est seulement de 1.5% et se justifie par la différence entre les volumes utilisés pour la construction du BP 2019 (volumes réels 2016-1%) et ceux du BP 2020 (volumes réels 2018).

Concernant les dépenses d'exploitation, l'augmentation du BP 2020 est de 15% également du fait du reversement à la SPL plus important avec l'intégration de Roquevaire au SIBAM.

### Section d'Investissement :

Au niveau des recettes d'investissement, l'augmentation du BP 2020 s'élève à 68% avec l'inscription d'un emprunt d'équilibre pour financer les investissements sur l'Ovoide et le Hameau du Pigeonnier en attendant la reprise des résultats.

Pour les dépenses d'investissement, l'augmentation est de 68% avec principalement les travaux sur l'Ovoide et le Hameau du Pigeonnier.

## 1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2019 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

### 1.1.1. LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation du Budget « Assainissement »

**La durée de résorption globale est de «31 ans »**

En K€	Programmes	AP Montant initial	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	2017407300	1 734 K€	1 724 K€		100 K€	1 624 K€	16 Ans
	2017407400	3 000 K€	2 273 K€		1 040 K€	1 233 K€	1 Ans
	2017407500	4 500 K€	4 075 K€		720 K€	3 355 K€	5 Ans
	2020400300	1 000 K€	1 000 K€		100 K€	900 K€	9 Ans

L'opération relative à l'extension de la Station d'épuration d'Auriol Saint-Zacharie se voit doté de 0.100 M€ de crédits afin de régler le solde des AMO (technique et juridique avec Agarthia Environnement et JCM Environnement) sur la levée des réserves avec SOGEA-GTM et à faire face à d'éventuels travaux urgents en cas de défaillance de la Station.

Au niveau de l'opération d'extension du réseau assainissement Hameau du Pigeonnier 1.040 M€ sont inscrits au titre du solde des travaux de création de la STEP et des travaux d'extension sur la partie réseau du Pigeonnier. Il s'agit du mandat donné à la SPL l'Eau des Collines.

Pour l'opération de réhabilitation de l'Ovoïde eaux usées Aubagne/Marseille, 0.720 M€ sont prévus pour couvrir les travaux des regards, la déconnexion du pluvial (trop prêt du déversoir) et d'éventuels réparations urgentes sur des zones dégradées. Sur 2019, 0.270 M€ sont engagés en AP pour le désencombrement des regards et 0.060 M€ de maîtrise d'œuvre.

Une nouvelle opération va être votée concernant la futur Station d'épuration de Cuges-les-Pins. 0.100 M€ sont inscrits au titre des études préalables qui vont déboucher soit sur la réhabilitation de la station existante, soit sur la construction d'une nouvelle station d'épuration, l'actuelle étant en surcharge.

## 1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

### 1.2.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation en %
<b>Recettes réelles</b>	<b>1 696 K€</b>	<b>2 055 K€</b>	<b>21%</b>
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>1 696 K€</b>	<b>2 055 K€</b>	<b>21%</b>
013 - Atténuations de Charges	0	0	n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 605 K€	2 005 K€	25%
74 - Dotations et participations	91 K€	50 K€	-45%
75 - Autres produits de gestion courante	0 K€	0 K€	0%
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>n/a</b>
77 - Produits exceptionnels	0	0	n/a
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>650 K€</b>	<b>650 K€</b>	<b>0%</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	650 K€	650 K€	0%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 346 K€</b>	<b>2 705 K€</b>	<b>15%</b>
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0	n/a
<b>Total des Recettes d'exploitation cumulées</b>	<b>2 346 K€</b>	<b>2 705 K€</b>	<b>15%</b>

- ✓ Les recettes d'exploitation votées augmentent de 15% par rapport au budget primitif 2019.
- ✓ Les produits des services sont de 2.005 M€. Il s'agit des redevances d'assainissement encaissées pour le compte de la Métropole lors de la facturation de l'eau par les différents délégataires. La SPL en tant que délégataire de l'eau et de l'assainissement reverse la part Métropolitaine de l'Assainissement. Le SIBAM étant uniquement délégataire de l'eau, il reverse la totalité de la redevance que la Métropole a à charge de redistribuer à la SPL l'eau des collines.  
La recette augmente de 0.400 M€ du fait de l'intégration de la Régie de Roquevaire au SIBAM. De ce fait le montant qui était versé autrefois directement à la SPL l'Eau des Collines transite désormais par nous avant de voir une partie reversée à la SPL. A noter également que les volumes servant de base aux calculs sont ceux de 2018. Or nous avons utilisé les volumes de 2016 avec une hypothèse de -1% jusqu'à présent. Ces volumes sont plus importants que ceux utilisés par le passé ;
- ✓ Le chapitre 74 avec la prime d'épuration diminue de 45% du fait de la baisse de la participation amorcée par l'Agence de l'eau. Ces primes sont versées par l'agence de l'eau aux maîtres d'ouvrages publics ou privés afin de rétribuer les bonnes performances épuratoires et d'inciter les bonnes pratiques et les améliorations de celles-ci. ;
- ✓ Le montant prévu pour les opérations d'ordre de transfert reste similaire aux montants budgétisés en 2019.

1.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation en %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 673 K€</b>	<b>1 895 K€</b>	<b>13%</b>
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>988 K€</b>	<b>1 208 K€</b>	<b>22%</b>
011 - Charges à caractère général	836 K€	1 086 K€	30%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	40 K€	35 K€	-13%
65 - Autres charges gestion courante	112 K€	87 K€	-22%
<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>685 K€</b>	<b>687 K€</b>	<b>0%</b>
66 - Charges financières	0 K€	0	-100%
67 - Charges exceptionnelles	585 K€	587 K€	0%
68 - provisions	100 K€	100 K€	0%
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>673 K€</b>	<b>810 K€</b>	<b>20%</b>
023 - Virement à la section d'investissement	73 K€	0	-100%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 K€	810 K€	35%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 346 K€</b>	<b>2 705 K€</b>	<b>15%</b>
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0	n/a
<b>Total dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>2 346 K€</b>	<b>2 705 K€</b>	<b>15%</b>

- ✓ Les dépenses d'exploitation votées augmentent de 15% par rapport au budget primitif 2019.
- ✓ Le chapitre 011 augmente de 30% du fait de l'intégration de la Régie de Roquevaire au SIBAM. De ce fait la recette versée par le SIBAM est en partie reversée à la SPL l'eau des Collines d'où l'augmentation de la dépense prévue. En effet nous avons un protocole d'accord avec le SIBAM (avenanté en 2019 avec le rajout de Roquevaire) qui, en tant que délégataire de l'eau facture également l'assainissement pour notre compte. Une fois le montant encaissé, nous reversons la part du délégataire de l'assainissement à la SPL. Le décalage au niveau des volumes définitifs (pour le BP 2020 les prévisions ont été faites sur les chiffres de 2018) nous oblige à prévoir une marge sur le chapitre 011. Pour les dépenses secondaires, 7 000€ sont prévus pour la part du marché AMP sur l'analyse des Rad et 4 000€ de charges de centralité (électricité et documents SIG).
- ✓ Au niveau du chapitre 012, le montant inscrit est proche de celui de l'année dernière. Il représente 20% du Directeur Espaces Publics Eau et Assainissement, 30% de la responsable contrats Eau et Assainissement et 10% du Responsable Budgétaire et Comptable. Les chiffres sont communiqués en cours d'année par le service des Ressources Humaines ;
- ✓ Au niveau des autres charges de gestion courante, on note une diminution de 22% du fait de la baisse du montant de la prime d'épuration à reverser à la SPL l'Eau des Collines. Le reste concerne les frais de facturation dus au SIBAM dans le cadre du protocole de facturation qui augmentent du fait de l'intégration de Roquevaire. On note également 2 000€ inscrits pour les redevances AOT qui concernent des droits de passages pour des canalisations (caserne Vienot ou à La Penne sur Huveaune). Cette dépense était jusqu'à présent imputée sur une autre nature budgétaire ;
- ✓ Sur le chapitre 67, la dépense concerne principalement la convention de participation financière à l'extension de la station d'épuration (Géolide) dont l'augmentation annuelle (coefficient d'actualisation de 3.12%) est prévu sur l'échéancier de la convention. On note également 5 000€ inscrits pour des annulations de titre à la demande du pôle recette. 4000€ sont prévus en cas d'une servitude à payer en lien avec l'intervention au quartier dit de La Royante à Aubagne ;
- ✓ Le chapitre 68 est stable avec 0.100 M€ prévus dans le cadre de l'appel dans le dossier de la SERAMM ;
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert augmentent du fait de l'application de la délibération concernant les durées d'amortissement et des correctifs apportés suite à la reprise du patrimoine.

### 1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

#### 1.3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation en %
<b>Recettes réelles</b>	<b>981 K€</b>	<b>1 965 K€</b>	<b>100%</b>
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>981 K€</b>	<b>1 965 K€</b>	<b>100%</b>
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0	31 K€	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	981 K€	1 934 K€	97%
<b>Recettes financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>n/a</b>
27 - Autres immobilisations financières	0	0	n/a
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>673 K€</b>	<b>810 K€</b>	<b>20%</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	73 K€	0	-100%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 K€	810 K€	35%
041 - Opérations patrimoniales	0	0	n/a
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 654 K€</b>	<b>2 775 K€</b>	<b>68%</b>
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0	n/a
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>1 654 K€</b>	<b>2 775 K€</b>	<b>68%</b>

- ✓ Les recettes d'investissement votées augmentent de 68% par rapport au budget primitif 2019 ;
- ✓ Le solde de la subvention de l'Agence de l'Eau pour l'extension de la Station d'épuration d'Auriol Saint-Zacharie est inscrit pour 31 294€. Concernant les subventions pour le Hameau du Pigeonnier nous pouvons espérer une inscription des crédits au Budget supplémentaire 2020 pour 1 047 261€ (département) et 80 558€ (Agence de l'eau) ;
- ✓ Un emprunt d'équilibre est positionné pour 1.934 M€ dans l'attente de la reprise de résultat excédentaire au budget supplémentaire ;
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert augmentent du fait de l'application de la délibération concernant les durées d'amortissement et des mises à jour suite à la reprise du patrimoine.

1.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation en %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 004 K€</b>	<b>2 125 K€</b>	<b>112%</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>857 K€</b>	<b>1 978 K€</b>	<b>131%</b>
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	18 K€	18 K€	0%
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0	0	n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0	0	n/a
Total des opérations d'équipement	839 K€	1 960 K€	134%
<b>Dépenses financières</b>	<b>147 K€</b>	<b>147 K€</b>	<b>0%</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	147 K€	147 K€	0%
27 - Autres immobilisations financières	0	0	n/a
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>650 K€</b>	<b>650 K€</b>	<b>0%</b>
040 - Opérations de transfert entre sections	650 K€	650 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales	0	0	n/a
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 654 K€</b>	<b>2 775 K€</b>	<b>68%</b>
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0	n/a
<b>Total dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 654 K€</b>	<b>2 775 K€</b>	<b>68%</b>

- ✓ Les dépenses d'investissement votées augmentent de 68% par rapport au budget primitif 2019 ;
- ✓ L'opération d'extension de la Station d'épuration d'Auriol Saint-Zacharie est doté de 0.100 M€ en 2020 dont 35 000€ pour les études juridiques et techniques concernant les levées des réserves dans le cadre du contentieux avec SOGEA-GTM (solde du marché de plus de 220 000€), ainsi que 65 000€ afin de faire face à des travaux en cas de défaillance de la Station ;
- ✓ L'opération de réhabilitation de l'Ovoïde eaux usées Aubagne/Marseille est portée à 0.720 M€ avec 0.700 M€ de travaux concernant les regards ainsi que des réparations sur des zones potentiellement dégradées susceptibles d'être découvertes ;
- ✓ Au niveau de l'opération d'extension du réseau assainissement Hameau du Pigeonnier 1.040 M€ sont inscrits au titre du solde des travaux de création de la Station d'épuration et des travaux d'extension du réseau du Pigeonnier ;
- ✓ Des études concernant la future station d'épuration de Cuges-les-Pins sont également inscrites au budget pour 0.100 M€ ;
- ✓ On note également la somme de 18 000€ inscrite une nouvelle fois à la demande de la DGA Eau et Assainissement pour une part du futur logiciel métier ANC ;
- ✓ Au chapitre 16, une annuité de 146 937.90€ est inscrite. Il s'agit d'un emprunt à taux zéro contracté auprès de l'agence de l'eau depuis 2017. La dette sera totalement remboursée en 2026 ;
- ✓ Le montant prévu pour les opérations d'ordre de transfert reste similaire aux montants budgétisés en 2019.

#### 1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

En K€ Budgets annexes :		BP 2019	BP 2020
Budget Assainissement	<i>Recettes de gestion courante</i>	1 696 K€	2 055 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	988 K€	1 208 K€
	<b>Epargne de gestion courante (EBG)</b>	<b>708 K€</b>	<b>847 K€</b>
	<b>Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	685 K€	861 K€
	<b>Résultat exceptionnel large</b>	<b>-685 K€</b>	<b>-861 K€</b>
	<b>Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)</b>	<b>23 K€</b>	<b>-14 K€</b>
	<b>Taux d'épargne de gestion</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>#DIV/0!</b>
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0	0
	<i>Recettes réelles</i>	1 696 K€	2 055 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	1 673 K€	2 069 K€
	<b>Epargne brute (EBE)</b>	<b>23 K€</b>	<b>-14 K€</b>
	<b>Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)</b>	<b>1%</b>	<b>-1%</b>
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	147 K€	147 K€
	Fonds de roulement		
	<b>Epargne nette (ENE)</b>	<b>-124 K€</b>	<b>-161 K€</b>
	<b>Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)</b>	<b>-7%</b>	<b>-8%</b>

- ✓ Un taux d'épargne nette positif révèle une bonne propension de l'activité récurrente à générer des recettes susceptibles d'alimenter l'investissement ou de rembourser de la dette (ayant servi à investir). Ce n'est pas le cas ici du fait d'une activité dont les recettes sont reversées en grande partie à la SPL l'eau des collines et à la convention de

participation financière à l'extension de la station d'épuration (Géolide) dont le coût de plus en plus important vient peser sur les dépenses. Il faut attendre la reprise du résultat excédentaire pour voir la situation s'améliorer.

## 1.5. LA DETTE DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « Assainissement »

**Le capital restant dû au  
31/12/2020 est de «882 K€ »**

En k€	Stock de dette au 31/12/2019	Remboursement du capital de la dette en 2020	Intérêts de la dette en 2020	Emprunt nouveau 2020	Capital restant dû au 31/12/2020
Volume	1 029 K€	147 K€	0	0	882 K€

- ✓ Il s'agit d'un emprunt à taux zéro contracté auprès de l'agence de l'eau depuis 2017. La dette sera totalement remboursée en 2026. L'annuité est de 146 937.90€.

## II LE BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN »

### Section de Fonctionnement :

Au niveau des recettes d'exploitation, les montants prévus sont similaires au BP 2019 avec une légère augmentation des reprises d'amortissements des subventions sur Coudoux suite à la reprise du patrimoine.

Concernant les dépenses d'exploitation, les montants prévus sont très proches de ceux de 2019 avec également une augmentation sur Coudoux des dotations aux amortissements du fait de la reprise du patrimoine par la Métropole.

### Section d'Investissement :

Au niveau des recettes d'investissement, l'augmentation du BP 2020 s'élève à 6% avec une augmentation sur Coudoux des dotations aux amortissements du fait de la reprise du patrimoine par la Métropole.

Pour les dépenses d'investissement, l'augmentation est de 6% avec une hausse liée à la reprise du patrimoine de Coudoux et l'inscription des dépenses d'AMO pour la passation en DSP.

## 2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2019 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

### 2.1.1. LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN »

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation du Budget «Réseau de chaleur Métropolitain»

**La durée de résorption globale est de «11 ans »**

En K€	Programmes	AP Montant initial	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2020	AP Variation annuelle du volume BP	Crédit de paiement voté 2020	AP reste à financer après le Budget Primitif	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	2 017 407 K€	600 K€	511 K€		42 K€	469 K€	11 Ans
						0	n/a

L'opération Chaufferie et chaleur site Rousselot se voit doter de 42 000€ de crédits au BP 2020 dont 30 000€ pour faire face aux frais relatifs au protocole avec CMT sur le lot 1.1 et 12 000€ pour les dépenses d'Amo pour la passation du budget en DSP.

Au niveau du protocole avec CMT, il resterait 35 000€ à payer mais un DGD a été présenté avec plus de 0.280 M€ de retenues et pénalités à la charge du titulaire du marché. L'affaire devrait faire l'objet d'un contentieux ou d'un protocole transactionnel. Le montant positionné permettra dans un premier temps de couvrir les frais.

## 2.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN »

### 2.2.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN »

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation en %
<b>Recettes réelles</b>	<b>309 K€</b>	<b>309 K€</b>	<b>0%</b>
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>309 K€</b>	<b>309 K€</b>	<b>0%</b>
013 - Atténuations de Charges	0	0	n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	309 K€	309 K€	0%
74 - Dotations et participations	0	0	n/a
75 - Autres produits de gestion courante	0	0	n/a
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>n/a</b>
77 - Produits exceptionnels	0	0	n/a
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>125 K€</b>	<b>126 K€</b>	<b>1%</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 K€	126 K€	1%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>434 K€</b>	<b>435 K€</b>	<b>0%</b>
Résultat reporté ou anticipé n-1	0	0	n/a
<b>Total des Recettes d'exploitation cumulées</b>	<b>434 K€</b>	<b>435 K€</b>	<b>0%</b>

- ✓ Il n'y a pas d'évolution entre le budget primitif 2019 et le BP 2020 ;
- ✓ Les recettes de gestion courante sont stables avec 0.309 M€ inscrits. Il s'agit de la facturation aux abonnés sur les sites de Rousselot et de Coudoux. Il n'y a pas d'augmentation des tarifs prévus pour le moment (R1 consommation 42.01€ HT/MWH, R2 abonnement 68.43€ HT/kW souscrit sur Aubagne ; R1 consommation 51.33€ HT/MWH, R2 abonnement 57.67€ HT/kW souscrit sur Coudoux) et la consommation prévisionnelle reste inchangée ;
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert augmentent de moins de 1% du fait de la reprise du patrimoine de Coudoux qui permet une meilleure estimation du chapitre.

2.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR  
MÉTROPOLITAIN »

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation en %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>264 K€</b>	<b>255 K€</b>	<b>-4%</b>
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>260 K€</b>	<b>250 K€</b>	<b>-4%</b>
011 - Charges à caractère général	253 K€	247 K€	-2%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 K€	3 K€	-54%
65 - Autres charges de gestion courante	0 K€	0 K€	0%
<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 K€</b>	<b>4 K€</b>	<b>0%</b>
66 - Charges financières	3 K€	3 K€	0%
67 - Charges exceptionnelles	1 K€	1 K€	0%
68 - provisions	0	0	n/a
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>170 K€</b>	<b>180 K€</b>	<b>6%</b>
023 - Virement à la section d'investissement	45 K€	45 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 K€	136 K€	8%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>434 K€</b>	<b>435 K€</b>	<b>0%</b>
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0	n/a
<b>Total dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>434 K€</b>	<b>435 K€</b>	<b>0%</b>

- ✓ L'évolution entre les dépenses de fonctionnement au BP 2020 et le budget primitif 2019 est nulle ;
- ✓ Au niveau du chapitre 011, on constate une légère diminution de 0.005 M€ du fait notamment de la fin de la distinction entre le bois et le fioul en sortie de chaufferie qui entraînait un léger surcoût. Sur la partie aubagnaise on retrouve la fourniture de combustibles (bois et fioul) et l'entretien de la chaufferie pour 0.163 M€ (marché Idex pour le P1,P2 et P3). On retrouve également les charges de centralité avec les dépenses liées à l'eau, l'électricité et la télécommunication pour 0.012 M€. Pour le réseau de chaleur à bois de Coudoux on retrouve le même type de dépense avec la fourniture en combustibles et l'entretien ainsi que les charges de centralité, le tout pour 0.072 M€ ;
- ✓ Les charges de personnel correspondent à la refacturation par la ville de Coudoux de l'intervention sur le réseau. Il s'agissait jusqu'à présent d'un agent de maîtrise et de deux attachés ;
- ✓ Sur le chapitre 65, 100€ sont prévus à la demande de la trésorerie pour des régularisations de TVA ;
- ✓ Sur le chapitre 66 0.003 M€ de charges financières correspondent aux intérêts de l'emprunt contracté auprès de La Banque Postale pour un montant de 0,140 M€ et une durée de 15 ans au taux fixe de 3,70%. L'échéance est fixée au 01/09/2028;
- ✓ Sur le chapitre 67 un montant de 0.001 M€ est positionné pour des régularisations de titres à la demande du pôle recettes ;
- ✓ Pour le virement vers la section d'investissement, 0.045 M€ sont inscrits ;
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert augmentent de 8% du fait de la reprise du patrimoine de Coudoux qui permet une meilleure estimation du chapitre.

## 2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN »

### 2.3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN »

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation en %
<b>Recettes réelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>n/a</b>
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>n/a</b>
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0	0	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0	0	n/a
<b>Recettes financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>n/a</b>
27 - Autres immobilisations financières	0	0	n/a
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>170 K€</b>	<b>180 K€</b>	<b>6%</b>
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	45 K€	45 K€	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 K€	136 K€	8%
041 - Opérations patrimoniales	0	0	n/a
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>170 K€</b>	<b>180 K€</b>	<b>6%</b>
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0	n/a
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>170 K€</b>	<b>180 K€</b>	<b>6%</b>

- ✓ Les recettes d'investissement votées au titre du BP 2020 augmentent de 6% par rapport au budget primitif 2019 ;
- ✓ Pour le virement depuis la section de fonctionnement, 0.045 M€ sont inscrits comme au BP 2019 ;
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert augmentent de 0.011 M€ du fait de la reprise du patrimoine de Coudoux qui permet une meilleure estimation du chapitre ;
- ✓ Il n'y a pas de recettes réelles.

2.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN »

En K€	BP 2019	BP 2020	Variation en %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>45 K€</b>	<b>55 K€</b>	<b>20%</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>36 K€</b>	<b>45 K€</b>	<b>26%</b>
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)	0	0	n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	3 K€	3 K€	7%
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0	0	n/a
Total des opérations d'équipement	33 K€	42 K€	27%
<b>Dépenses financières</b>	<b>9 K€</b>	<b>9 K€</b>	<b>0%</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	9 K€	9 K€	0%
27 - Autres immobilisations financières	0	0	n/a
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>125 K€</b>	<b>126 K€</b>	<b>1%</b>
040 - Opérations de transfert entre sections	125 K€	126 K€	1%
041 - Opérations patrimoniales	0	0	n/a
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>170 K€</b>	<b>181 K€</b>	<b>6%</b>
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0	n/a
<b>Total dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>170 K€</b>	<b>181 K€</b>	<b>6%</b>

- ✓ Les dépenses d'investissement votées au titre du BP 2020 augmentent de 6% par rapport au budget primitif 2019 ;
- ✓ Au niveau des dépenses d'équipement 0.030 M€ sont inscrits sur l'opération Chaufferie et chaleur site Rousselot pour faire face au frais relatifs au protocole avec CMT sur le lot 1.1. En études, 0.012 M€ sont prévus sur une opération en cours d'élaboration concernant la passation en DSP du réseau de Rousselot.
- ✓ Sur le site de Coudoux, 0.003 M€ sont positionnés pour palier à d'éventuels petits travaux de réparation et d'agencement imprévus sur le réseau ;
- ✓ 9 K€ sont prévus pour le remboursement en capital de l'emprunt LBP de Coudoux ;
- ✓ Les opérations d'ordre de transfert augmentent de moins de 1% du fait de la reprise du patrimoine de Coudoux qui permet une meilleure estimation du chapitre.

## 2.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN »

En K€ Budgets annexes :		BP 2019	BP 2020
Budget Réseau de chaleur Métropolitain	<i>Recettes de gestion courante</i>	309 K€	309 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	260 K€	250 K€
	<b>Epargne de gestion courante (EBG)</b>	<b>50 K€</b>	<b>59 K€</b>
	<b>Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)</b>	<b>0 K€</b>	<b>0 K€</b>
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	1 K€	1 K€
	<b>Résultat exceptionnel large</b>	<b>-1 K€</b>	<b>-1 K€</b>
	<b>Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)</b>	<b>49 K€</b>	<b>58 K€</b>
	<b>Taux d'épargne de gestion</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>#DIV/0!</b>
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	3 K€	3 K€
	<i>Recettes réelles</i>	309 K€	309 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	264 K€	255 K€
	<b>Epargne brute (EBE)</b>	<b>45 K€</b>	<b>55 K€</b>
	<b>Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)</b>	<b>15%</b>	<b>18%</b>
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0	0
	Fonds de roulement		
	<b>Epargne nette (ENE)</b>	<b>45 K€</b>	<b>55 K€</b>
<b>Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)</b>	<b>15%</b>	<b>18%</b>	

- ✓ Un taux d'épargne nette positif révèle une bonne propension de l'activité récurrente à générer des recettes susceptibles d'alimenter l'investissement ou de rembourser de la dette (ayant servi à investir). Avec un taux d'épargne nette de 18%, l'activité semble générer des ressources pour investir. Pourtant il faut relativiser ce constat du fait du

résultat de fonctionnement qui est déficitaire depuis plusieurs années, ce qui pèse sur l'activité dès la reprise au budget supplémentaire.

## 2.5. LA DETTE DU BUDGET « RÉSEAU DE CHALEUR MÉTROPOLITAIN »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget «Réseau de chaleur Métropolitain»

**Le capital restant dû au  
31/12/2020 est de «75 K€ »**

En k€	Stock de dette au 31/12/2019	Remboursement du capital de la dette en 2020	Intérêts de la dette en 2020	Emprunt nouveau 2020	Capital restant dû au 31/12/2020
Volume	84 K€	9 K€	3 K€	0	75 K€

- ✓ Il s'agit de l'emprunt de 0.140 M€ sur 15 ans à un taux de 3.70% auprès de la banque postale pour le réseau de chaleur de Coudoux. L'échéance est fixée au 01/09/2028.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>20005480700223</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>EPCI Métropole D' Aix-Marseille-Provence</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE  
MUNICIPALE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

BUDGET : CT4 - Assainissement (2)

**ANNEE 2020**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 28

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 29

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 30

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 31

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 32

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	2 705 000,00	2 705 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		2 705 000,00	2 705 000,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	2 774 937,90	2 774 937,90
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		2 774 937,90	2 774 937,90
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		5 479 937,90	5 479 937,90

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	836 462,10	0,00	1 086 000,00	1 086 000,00	1 086 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	111 800,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>988 262,10</b>	<b>0,00</b>	<b>1 208 000,00</b>	<b>1 208 000,00</b>	<b>1 208 000,00</b>
66	Charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	585 000,00	0,00	587 000,00	587 000,00	587 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 673 362,10</b>	<b>0,00</b>	<b>1 895 000,00</b>	<b>1 895 000,00</b>	<b>1 895 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	72 737,90		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	600 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>672 737,90</b>		<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 346 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 605 000,00	0,00	2 005 000,00	2 005 000,00	2 005 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	91 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 696 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 696 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	650 000,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>650 000,00</b>		<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 346 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>160 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	839 200,00	0,00	1 960 000,00	1 960 000,00	1 960 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>857 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 978 000,00</b>	<b>1 978 000,00</b>	<b>1 978 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	146 937,90	0,00	146 937,90	146 937,90	146 937,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>146 937,90</b>	<b>0,00</b>	<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 004 137,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 124 937,90</b>	<b>2 124 937,90</b>	<b>2 124 937,90</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	650 000,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>650 000,00</b>		<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 654 137,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	31 294,00	31 294,00	31 294,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	981 400,00	0,00	1 933 643,90	1 933 643,90	1 933 643,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>981 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>981 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	72 737,90		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	600 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>672 737,90</b>		<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 654 137,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>160 000,00</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 086 000,00		1 086 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 000,00		35 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	87 000,00		87 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	587 000,00	0,00	587 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	810 000,00	910 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>1 895 000,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	650 000,00	650 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	146 937,90	0,00	146 937,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 960 000,00		1 960 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	18 000,00	0,00	18 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>2 124 937,90</b>	<b>650 000,00</b>	<b>2 774 937,90</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 005 000,00		2 005 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00		50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	650 000,00	650 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	31 294,00	0,00	31 294,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 933 643,90	0,00	1 933 643,90
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		810 000,00	810 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>810 000,00</b>	<b>2 774 937,90</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>836 462,10</b>	<b>1 086 000,00</b>	<b>1 086 000,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	8 000,00	2 000,00	2 000,00
6168	Autres	48 000,00	0,00	0,00
618	Divers	44 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	730 000,00	1 075 000,00	1 075 000,00
6228	Divers	6 400,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	62,10	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>40 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	35 000,00	35 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>111 800,00</b>	<b>87 000,00</b>	<b>87 000,00</b>
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	20 800,00	37 000,00	37 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	91 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>988 262,10</b>	<b>1 208 000,00</b>	<b>1 208 000,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>585 000,00</b>	<b>587 000,00</b>	<b>587 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	5 000,00	5 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	585 000,00	582 000,00	582 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>1 673 362,10</b>	<b>1 895 000,00</b>	<b>1 895 000,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>72 737,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>600 000,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	600 000,00	810 000,00	810 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>672 737,90</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>672 737,90</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 346 100,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>1 605 000,00</b>	<b>2 005 000,00</b>	<b>2 005 000,00</b>
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 605 000,00	2 005 000,00	2 005 000,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>91 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
741	Primes d'épuration	91 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7588	Autres	100,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 696 100,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>1 696 100,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	650 000,00	650 000,00	650 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 346 100,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
2051	Concessions et droits assimilés	18 000,00	18 000,00	18 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2017407300	Opération d'équipement n° 2017407300 (5)	39 200,00	100 000,00	100 000,00
2017407400	Opération d'équipement n° 2017407400 (5)	400 000,00	1 040 000,00	1 040 000,00
2017407500	Opération d'équipement n° 2017407500 (5)	400 000,00	720 000,00	720 000,00
2020400300	Opération d'équipement n° 2020400300 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>857 200,00</b>	<b>1 978 000,00</b>	<b>1 978 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>
1687	Autres dettes	146 937,90	146 937,90	146 937,90
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 004 137,90</b>	<b>2 124 937,90</b>	<b>2 124 937,90</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	650 000,00	650 000,00	650 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	46 000,00	151 000,00	151 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 000,00	17 000,00	17 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	56 000,00	126 000,00	126 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	390 000,00	189 000,00	189 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	155 000,00	167 000,00	167 000,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 654 137,90</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>31 294,00</b>	<b>31 294,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	31 294,00	31 294,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>981 400,00</b>	<b>1 933 643,90</b>	<b>1 933 643,90</b>
1641	Emprunts en euros	981 400,00	1 933 643,90	1 933 643,90
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>981 400,00</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>981 400,00</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>72 737,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>600 000,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
28031	Frais d'études	0,00	2 100,00	2 100,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	10 000,00	42 000,00	42 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	585 500,00	510 900,00	510 900,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 500,00	1 300,00	1 300,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	251 000,00	251 000,00
28182	Matériel de transport	1 200,00	1 200,00	1 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	300,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	300,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	1 200,00	500,00	500,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>672 737,90</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>672 737,90</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 654 137,90</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017407300 (1)**  
**LIBELLE : EXTENSION STEP AURIOL SAINT-ZACHARIE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		5 500,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	5 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2031	Frais d'études	5 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 31 294,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	31 294,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	31 294,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-68 706,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017407400 (1)**  
**LIBELLE : EXTENSION RESEAU ASS HAMEAU PIGEONNIER**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>325 418,00</b>	<b>a 0,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>b 1 040 000,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	2 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>0,00</b>
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	1 040 000,00	1 040 000,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>322 988,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
237	Avances commandes immo. corpo.	60 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	262 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 040 000,00</b>
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017407500 (1)  
LIBELLE : REHAB OVOIDE AUBAGNE / MARSEILLE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>84 738,96</b>	<b>a 0,00</b>	<b>720 000,00</b>	<b>b 720 000,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>36 894,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	36 894,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>47 844,96</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>
21532	Réseaux d'assainissement	47 844,96	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-720 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020400300 (1)**  
**LIBELLE : STEP DE CUGES**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-100 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					1 469 379,00									
1681 Autres emprunts (total)					1 469 379,00									
2015-01	Agence de l'eau	14/09/2015	01/01/2016	16/11/2017	1 469 379,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT4 - Assainissement - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>Total général</b>					1 469 379,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		1 028 565,30					146 937,90	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 028 565,30					146 937,90	0,00	0,00	0,00
2015-01	N	0,00	A-1	1 028 565,30	6,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	146 937,90	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 028 565,30</b>					<b>146 937,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 028 565,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'étude non suivis de réalisation cf article D5217-20	5	
	Concessions droit (logiciels)	5	
	Subventions d'équipements organismes de droit privé	0	
	Subventions d'équipements organismes de droit public	15	
	Subventions d'équipement pour biens mobiliers matériels et études	0	
	Subventions d'équipement pour bâtiments et installations	0	
	Subventions d'équipements organismes de droit privé non mentionnées aux a et b	5	
	Subventions d'équipement pour biens immobiliers et installations (a)	30	
	Subventions d'équipement pour projet d'infrastructures d'intérêt national (b)	40	
	Autres immos incorporelles	10	
	Agencement et aménagement de terrain	15	
	Bâtiments d'exploitation (Station d'Epuration des eaux usées)	60	
	Bâtiments administratifs	100	
	Installations générales, agencement, aménagements des constructions (bâtiments d'exploitation)	30	
	Installations générales, agencement, aménagements des constructions (bâtiments administratifs)	15	
	Autres constructions (chambre de maillage)	30	
	Installations complexes spécialisées (bassins de rétention)	40	
	Réseau d'assainissement (canalisations - regards de canalisation)	60	
	Matériel industriel (poste de relevage - installations de levage - ascenseur)	15	
	Outillage industriel	15	
	Matériel spécifique d'exploitation (electro mécanique)	8	
	Agencement, aménagement du matériel et outillage industriel	20	
	Installations générales, agencement, aménagements divers	15	
	Matériel de transport	7	
	Matériel de bureau et informatique	5	
	Mobilier de bureau	15	
	Cheptel	10	
	Emballage récupérable	10	
	Autres immobilisations corporelles	10	
L	Frais d'établissement	5	18/10/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>796 937,90</b>	<b>I</b> <b>796 937,90</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	146 937,90	146 937,90
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	650 000,00	650 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>796 937,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>796 937,90</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>810 000,00</b>	<b>III 810 000,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 100,00	2 100,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	42 000,00	42 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	510 900,00	510 900,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 300,00	1 300,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	251 000,00	251 000,00
28182	Matériel de transport	1 200,00	1 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	500,00	500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>810 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>810 000,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>796 937,90</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>810 000,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (6)	<b>13 062,10</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>20005480700223</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>EPCI Métropole D' Aix-Marseille-Provence</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE  
MUNICIPALE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

BUDGET : CT4 - Assainissement (2)

**ANNEE 2020**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 28

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 29

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 30

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 31

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 32

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	2 705 000,00	2 705 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		2 705 000,00	2 705 000,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	2 774 937,90	2 774 937,90
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		2 774 937,90	2 774 937,90
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		5 479 937,90	5 479 937,90

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	836 462,10	0,00	1 086 000,00	1 086 000,00	1 086 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	111 800,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>988 262,10</b>	<b>0,00</b>	<b>1 208 000,00</b>	<b>1 208 000,00</b>	<b>1 208 000,00</b>
66	Charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	585 000,00	0,00	587 000,00	587 000,00	587 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 673 362,10</b>	<b>0,00</b>	<b>1 895 000,00</b>	<b>1 895 000,00</b>	<b>1 895 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	72 737,90		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	600 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>672 737,90</b>		<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 346 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 605 000,00	0,00	2 005 000,00	2 005 000,00	2 005 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	91 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 696 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 696 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	650 000,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>650 000,00</b>		<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 346 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>160 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	839 200,00	0,00	1 960 000,00	1 960 000,00	1 960 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>857 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 978 000,00</b>	<b>1 978 000,00</b>	<b>1 978 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	146 937,90	0,00	146 937,90	146 937,90	146 937,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>146 937,90</b>	<b>0,00</b>	<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 004 137,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 124 937,90</b>	<b>2 124 937,90</b>	<b>2 124 937,90</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	650 000,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>650 000,00</b>		<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 654 137,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	31 294,00	31 294,00	31 294,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	981 400,00	0,00	1 933 643,90	1 933 643,90	1 933 643,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>981 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>981 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	72 737,90		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	600 000,00		810 000,00	810 000,00	810 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>672 737,90</b>		<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 654 137,90</b>	<b>0,00</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>160 000,00</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 086 000,00		1 086 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 000,00		35 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	87 000,00		87 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	587 000,00	0,00	587 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	810 000,00	910 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>1 895 000,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	650 000,00	650 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	146 937,90	0,00	146 937,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 960 000,00		1 960 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	18 000,00	0,00	18 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>2 124 937,90</b>	<b>650 000,00</b>	<b>2 774 937,90</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 005 000,00		2 005 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00		50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	650 000,00	650 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	31 294,00	0,00	31 294,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 933 643,90	0,00	1 933 643,90
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		810 000,00	810 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>810 000,00</b>	<b>2 774 937,90</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>836 462,10</b>	<b>1 086 000,00</b>	<b>1 086 000,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	8 000,00	2 000,00	2 000,00
6168	Autres	48 000,00	0,00	0,00
618	Divers	44 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	730 000,00	1 075 000,00	1 075 000,00
6228	Divers	6 400,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	62,10	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>40 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	35 000,00	35 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>111 800,00</b>	<b>87 000,00</b>	<b>87 000,00</b>
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	20 800,00	37 000,00	37 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	91 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>988 262,10</b>	<b>1 208 000,00</b>	<b>1 208 000,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>585 000,00</b>	<b>587 000,00</b>	<b>587 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	5 000,00	5 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	585 000,00	582 000,00	582 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>1 673 362,10</b>	<b>1 895 000,00</b>	<b>1 895 000,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>72 737,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>600 000,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	600 000,00	810 000,00	810 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>672 737,90</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>672 737,90</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 346 100,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>1 605 000,00</b>	<b>2 005 000,00</b>	<b>2 005 000,00</b>
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 605 000,00	2 005 000,00	2 005 000,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>91 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
741	Primes d'épuration	91 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7588	Autres	100,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 696 100,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>1 696 100,00</b>	<b>2 055 000,00</b>	<b>2 055 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	650 000,00	650 000,00	650 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 346 100,00</b>	<b>2 705 000,00</b>	<b>2 705 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 705 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
2051	Concessions et droits assimilés	18 000,00	18 000,00	18 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2017407300	Opération d'équipement n° 2017407300 (5)	39 200,00	100 000,00	100 000,00
2017407400	Opération d'équipement n° 2017407400 (5)	400 000,00	1 040 000,00	1 040 000,00
2017407500	Opération d'équipement n° 2017407500 (5)	400 000,00	720 000,00	720 000,00
2020400300	Opération d'équipement n° 2020400300 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>857 200,00</b>	<b>1 978 000,00</b>	<b>1 978 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>
1687	Autres dettes	146 937,90	146 937,90	146 937,90
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 004 137,90</b>	<b>2 124 937,90</b>	<b>2 124 937,90</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	650 000,00	650 000,00	650 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	46 000,00	151 000,00	151 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 000,00	17 000,00	17 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	56 000,00	126 000,00	126 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	390 000,00	189 000,00	189 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	155 000,00	167 000,00	167 000,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 654 137,90</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>31 294,00</b>	<b>31 294,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	31 294,00	31 294,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>981 400,00</b>	<b>1 933 643,90</b>	<b>1 933 643,90</b>
1641	Emprunts en euros	981 400,00	1 933 643,90	1 933 643,90
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>981 400,00</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>981 400,00</b>	<b>1 964 937,90</b>	<b>1 964 937,90</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>72 737,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>600 000,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
28031	Frais d'études	0,00	2 100,00	2 100,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	10 000,00	42 000,00	42 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	585 500,00	510 900,00	510 900,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 500,00	1 300,00	1 300,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	251 000,00	251 000,00
28182	Matériel de transport	1 200,00	1 200,00	1 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	300,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	300,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	1 200,00	500,00	500,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>672 737,90</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>672 737,90</b>	<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 654 137,90</b>	<b>2 774 937,90</b>	<b>2 774 937,90</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 774 937,90</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017407300 (1)**  
**LIBELLE : EXTENSION STEP AURIOL SAINT-ZACHARIE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		5 500,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2031	Frais d'études	5 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 31 294,00
13	Subventions d'investissement	0,00	31 294,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	31 294,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-68 706,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017407400 (1)**  
**LIBELLE : EXTENSION RESEAU ASS HAMEAU PIGEONNIER**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>325 418,00</b>	<b>a 0,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>b 1 040 000,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 430,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	2 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>0,00</b>
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	1 040 000,00	1 040 000,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>322 988,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
237	Avances commandes immo. corpo.	60 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	262 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-1 040 000,00</b>
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2017407500 (1)**  
**LIBELLE : REHAB OVOIDE AUBAGNE / MARSEILLE**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		84 738,96	a 0,00	720 000,00	b 720 000,00	b 0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>36 894,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	36 894,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>47 844,96</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>
21532	Réseaux d'assainissement	47 844,96	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-720 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2020400300 (1)**  
**LIBELLE : STEP DE CUGES**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-100 000,00</b>
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					1 469 379,00									
1681 Autres emprunts (total)					1 469 379,00									
2015-01	Agence de l'eau	14/09/2015	01/01/2016	16/11/2017	1 469 379,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT4 - Assainissement - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>Total général</b>					1 469 379,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		1 028 565,30					146 937,90	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 028 565,30					146 937,90	0,00	0,00	0,00
2015-01	N	0,00	A-1	1 028 565,30	6,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	146 937,90	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 028 565,30</b>					<b>146 937,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 028 565,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'étude non suivis de réalisation cf article D5217-20	5	
	Concessions droit (logiciels)	5	
	Subventions d'équipements organismes de droit privé	0	
	Subventions d'équipements organismes de droit public	15	
	Subventions d'équipement pour biens mobiliers matériels et études	0	
	Subventions d'équipement pour bâtiments et installations	0	
	Subventions d'équipements organismes de droit privé non mentionnées aux a et b	5	
	Subventions d'équipement pour biens immobiliers et installations (a)	30	
	Subventions d'équipement pour projet d'infrastructures d'intérêt national (b)	40	
	Autres immos incorporelles	10	
	Agencement et aménagement de terrain	15	
	Bâtiments d'exploitation (Station d'Epuration des eaux usées)	60	
	Bâtiments administratifs	100	
	Installations générales, agencement, aménagements des constructions (bâtiments d'exploitation)	30	
	Installations générales, agencement, aménagements des constructions (bâtiments administratifs)	15	
	Autres constructions (chambre de maillage)	30	
	Installations complexes spécialisées (bassins de rétention)	40	
	Réseau d'assainissement (canalisations - regards de canalisation)	60	
	Matériel industriel (poste de relevage - installations de levage - ascenseur)	15	
	Outillage industriel	15	
	Matériel spécifique d'exploitation (electro mécanique)	8	
	Agencement, aménagement du matériel et outillage industriel	20	
	Installations générales, agencement, aménagements divers	15	
	Matériel de transport	7	
	Matériel de bureau et informatique	5	
	Mobilier de bureau	15	
	Cheptel	10	
	Emballage récupérable	10	
	Autres immobilisations corporelles	10	
L	Frais d'établissement	5	18/10/2018

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>796 937,90</b>	<b>796 937,90</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>146 937,90</b>	<b>146 937,90</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	146 937,90	146 937,90
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	650 000,00	650 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>796 937,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>796 937,90</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>810 000,00</b>	<b>III 810 000,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>810 000,00</b>	<b>810 000,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 100,00	2 100,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	42 000,00	42 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	510 900,00	510 900,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 300,00	1 300,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	251 000,00	251 000,00
28182	Matériel de transport	1 200,00	1 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	500,00	500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>810 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>810 000,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>796 937,90</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>810 000,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (6)	<b>13 062,10</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .